

Décès

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès, le vendredi 30 Mars, de Jacques Van Dem Borghe, sous-directeur à la Direction des usagers, des citoyens et des territoires. Administrateur de la Ville depuis 2001, il siégeait à la CAP en tant qu'élu de la CFDT. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de dialogue, toujours courtois et attaché à la défense des intérêts de ses collègues administrateurs. Nous partageons la peine de sa famille et de ses proches.

CSAP du 30 mars 2012 : examen et avis favorable du projet de décret statutaire des personnels des Administrations parisiennes

L'ordre du jour de cette séance exceptionnelle du CSAP siégeant en sections réunies (Ville de Paris et Préfecture de Police), concernait l'avis sur le projet de décret modifiant le décret 94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes.

Après que Maïté ERRECART, Présidente de cette instance et Adjoint au Maire chargé des ressources humaines, ait vérifié la validité du quorum, la parole a été donnée aux organisations syndicales qui souhaitaient faire une déclaration préliminaire.

L'UCP, en la personne de son président, Yves BORST, s'est réjoui de la confirmation de la spécificité du statut des personnels qui a servi de trame de fonds à cette réactualisation, ainsi que du report des élections professionnelles en 2014, en convergence avec le renouvellement général des trois fonctions publiques. **Lire la déclaration complète faite par l'UCP en cliquant sur <http://cadresvp.free.fr/declacsap30032012.pdf>**

Favorable à la décision de création d'un comité technique commun à la Ville et au Département, cohérent avec la mutualisation des services de ces deux collectivités, **l'UCP s'est félicitée de l'introduction de l'avancement à la durée minimale d'échelon** (se substituant à l'avancement accéléré d'échelon et pouvant faire gagner plusieurs années dans une carrière pour accéder à l'échelon terminal, seul moyen actuel, avec la promotion, de gagner du pouvoir d'achat). **et a demandé à la Présidente de s'engager à ce que cette mesure bénéficie à tous les agents** sans exception quelles que soient leurs catégories ou leurs filières de métiers. Notre syndicat qui porte cette revendication depuis longtemps et en a suggéré l'introduction dans le décret de réactualisation du statut parisien dès les premières négociations, a fait savoir que, sans cet engagement, elle ne pourrait voter favorablement au texte soumis à cette instance.

En revanche, la disposition consistant à faire siéger, dans la limite de 50% des membres du collège de l'administration, des fonctionnaires de catégorie A en lieu et place des Conseillers de Paris absents au CSAP siégeant en formation de Conseil de Discipline de recours, a été considérée comme inacceptable, et l'UCP a fait savoir qu'elle partageait les amendements déposés contre cette mesure par les autres organisations syndicales.

Maïté ERRECART a réagi à ces déclarations, constatant que l'avancement à la durée minimale d'échelon qui faisait l'objet d'un consensus, constituait une simplification en matière de gestion **et s'est engagée à ce que cette mesure puisse être mise en application pour tous les agents à partir de l'année prochaine.**

Thierry LE GOFF, DRH et le représentant de la DGCL ont ensuite commenté l'esprit général de cette réactualisation à savoir, le maintien de la spécificité parisienne, la mise en application réglementaire des nouvelles dispositions favorables aux agents (loi de déprécarisation des non titulaires, mobilité, APS...), avec une date de lecture fixée au 30 mars 2012 (avant une réécriture du décret plus profonde dans quelques années) et l'entrée pour les administrations parisiennes au Conseil Supérieur de la

Fonction Publique Territoriale et au Conseil Commun de la Fonction Publique nouvellement créé suite à la loi sur la rénovation du dialogue social du 5 juillet 2010.

Il a été ensuite procédé à l'examen et au vote des amendements déposés par les organisations syndicales.

L'unanimité de celles-ci s'étant faite pour demander le retrait de la disposition consistant à mettre à contribution des fonctionnaires en remplacement des élus défaillants au CSAP de recours, Maïté ERRECART et les représentants du Maire ont accepté de voter, avec tous les syndicats, un amendement supprimant cette disposition.

Le projet de décret modificatif du Décret 94-415 du 24 mai 1994, ainsi amendé, a recueilli un avis favorable à une large majorité.

Avant que la séance ne soit levée, l'UCP a relayé la demande de nos collègues de la Préfecture de Police, qui souhaiteraient la mutualisation avec la Ville de Paris, de l'organisation des concours pour certains corps (techniques principalement) de cette administration parisienne.

Promotions

CAP n° 37 : agents de logistique générale (ALG)

Ont été promus au grade d'ALG de 1^{ère} classe :

Denise ARMIDA (DILT), Didier PARAN (CAB), Josiane LAUPEN (DEVE), Bertrand SELE (DUCT), Didier CANU (SGCP), Ghislaine BROVELLI (DASES), Patricia DAENENS (ESPCI), Charles FEBRISSY (DILT), Daniel PINTO (DUCT), Nadine PAULIN (DASES), Mohamed AANGUER (SGCP), Lionel DUBUISSON (DILT), Koffi FIASE (DUCT), Patrick RABACHE (SGCP), Brigitte ESNAULT (DASES), Michel DEMIAN (DILT), Evelyne HENRI (DUCT), Francine RICHARD (DASES), Philippe BESSE (SGCP), Emile ACHOUR (DILT), Rémi COSSON (DUCT), Philippe ELIE (DAESE), Eric DELAUNAY (DILT), Johan OBOEUF (DUCT), Marie LAURET (DILT), Berthe SELLAM (DUCT), Chantal BIZARD (DILT), Patrick LAZAROO (DUCT), Olivier LAMI (DILT), Fabrice BERTRAND (DUCT), Guillaume TERRENOIRE (DILT), Jean-Jacques JONCQUEMAT (DILT), Magalie VAST DILT), Régis PARMENTIER (DILT), Stéphane PERRON (DILT), Marie VOLET (DILT), Yvan CHAPCHAI (DILT), Patricia FRANCOIS (DILT), Jocelyne LOUIS-DIT-SULLY (DILT), Dominique GERARDEAUX (DILT).

Ont été promus au grade d'ALG Principal de 2^{ème} classe :

Bertile-Josiane RACINE (ESPCI), Hildebrando CASAMATA (DILT), Frédéric DE GREGORIS (SGCP), Sauveur CILIBRASI (DUCT), Guy POIDEVIN (DILT), Sylvain LEBEGUE (DUCT), Guillaume LONCHAMBON (DILT), François BERNARD (DUCT), Marc PEON (DILT), Jean GROS (DILT).

Ont été promus au grade d'ALG Principal de 1^{ère} classe :

Gisèle MARESCAUX (Dép TGI), Irénée YAGAPAH (DILT), Thierry ARRANZ (DUCT) Alonso FRAILE (DILT), Olivier BERNARD (DILT), Jean-Luc MALDONADO (DILT).

L'UCP adresse ses plus vives félicitations à toutes et à tous !

Union des Cadres De Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45